



COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIER – Secteur 3

Du 18 novembre 2014

Présents :

Elus : Mmes Joëlle BATTESTINI, Véronique ESQUIROL, Muriel HENRY, Aline SALLES, Corinne VACCA, Carole WORMS, MM Fabrice BERARDI, Serge COUCOULIS, Patrick GUILLAUME, José MORALES.

Agents : M. Guy TEZIER, Directeur des Services Techniques
Mme Carine PONTET, Chef de Poste Police Municipale
M. Sylvain CAMOIN, Chargé de Mission Environnement, Aménagement du Territoire
Mme Martine BAGNIS, Référente Administrative

Invité : M. BERNARDI de la SPL l'Eau des Collines chargée de l'assainissement de l'AGGLO.

Mme HENRY fait le bilan des travaux effectués lors du précédent mandat. Toutes les demandes ont pu être réalisées, excepté les points suivants :

- Le trottoir demandé chemin de Trets n'est pas possible à réaliser pour l'instant du fait de son coût trop élevé à cause du busage : 145 000€.
- La DDTM refuse l'implantation de ralentisseurs sur le chemin de Trets.

STATION D'EPURATION DU PIGEONNIER

M. BERNARDI explique brièvement la mission de la SPL l'Eau des Collines et entre dans le vif du sujet concernant le projet de la station d'épuration au Pigeonnier.

Trois scénarios s'offrent à nous :

- Se raccorder sur le réseau au niveau de l'autoroute et dépendre de la ZAC de la Chapelle,
- Le « tout tuyau » sur Marseille, coût 1 200 000 €,
- Créer une station commune au Pigeonnier et aux Boyers.

Pour ce faire, une parcelle de terrain a été achetée par la commune, une autre reste sans maître, et les démarches d'acquisition sont en cours. Le projet s'élèverait aux alentours de 650 000 €.

La Présidente de l'AGGLO, à la tête d'une nouvelle équipe, devra valider le projet.

Toutefois, un élément nouveau est apparu. La station d'épuration de Marseille a un coût d'investissement :

- Techniquement c'est possible mais cher,
- Il faut attendre la validation politique et financière,
- Si la validation est faite, le début des travaux serait fin 2016.

La SPL (Société Publique Locale) gère l'eau et l'assainissement, ainsi que la mise en place des travaux, et le choix technique. L'AGGLO portera le projet foncier.

Ce quartier doit être desservi, c'est une priorité.

Notre projet est prioritaire avant l'entrée en métropole.

Alain BOUTBOUL demande combien de temps mettra la procédure pour acheter le terrain.

José MORALES répond que la commune a entrepris depuis déjà trois ans d'acheter cette parcelle. Une personne a dit être propriétaire mais ce n'est pas l'avis du notaire. La durée de procédure est de deux ans.

Roseline GORLIER propose que le CIQ du Pigeonnier et son nouveau président Lionel ROUSSET fassent une lettre à l'AGGLO pour soutenir la demande de la station d'épuration.

Pas besoin d'emplacement réservé quand on est propriétaire. Autorisation du PLU.

M. BERNARDI explique qu'une station, pour environ 200 habitants, représente un certain prix.

Il faut affiner le projet et voir le développement du hameau.

Réponse : Il n'y a pas de projet d'agrandissement du hameau.

Est-ce qu'il y a un tracé ?

Réponse : Au cœur du Pigeonnier



Muriel HENRY explique que certains habitants ne seront pas raccordés.

Roseline GORLIER précise que si l'AGGLO ne crédite pas le budget, une action du CIQ sera faite.

José MORALES répond que la présidente est favorable au projet, la SPL aussi. La commune est prête à investir, il faut être optimiste.

M. BERNARDI rappelle que lorsqu'on est raccordé à l'assainissement, le prix de l'eau n'est pas le même (1,35 € en plus par litre d'eau).

Le raccordement a un coût d'environ 2 000 € à 2 500 € par habitant dans le domaine public et le domaine privé.

Les administrés sont obligés de se raccorder si les conditions de raccordement sont réunies, avec l'éventualité de faire des travaux à l'intérieur des propriétés.

Question : Si on a une servitude de fosse, c'est au voisin de payer ?

José MORALES : Oui

Question : Si je fais des travaux pour mettre en conformité mon système d'assainissement et que dans 3 ans j'ai le raccordement, je devrai encore faire des frais ?

M. BERNARDI : Non, il existe des dérogations de 10 ans

José MORALES : On reverra les personnes au cas par cas

Henri GORLIER : La majorité des installations ne sont pas conformes

M. BERNARDI explique que le coût d'exploitation revient à 10 000 € an à l'AGGLO

Question : Où va-t-on rejeter l'eau ?

M. BERNARDI : On traite l'eau et on la rejette dans le sol. La récupération des eaux non traitées comporte des normes draconiennes

La technique de phyto-épuration s'intègre dans le paysage.

Henri GORLIER : Le Merlançon pourrait-il être utilisé ?

M. BERARDI : Non car ce n'est pas un ruisseau pérenne

Question : Il y a beaucoup de jardins, tous les gens vont-ils payer ?

M. BERARDI : On peut demander un compteur vert

José MORALES : Je ne pense pas

François FIORE : D'où l'avantage d'avoir un bassin pour récolter les eaux pluviales

QUESTIONS/ATTENTES DES CITOYENS:

Salle de sport

Concernant la salle de sport, l'atelier citoyen composé des membres du CIQ, des membres des clubs de sport, des parents élèves, des directeurs de l'école va se réunir.

Un surcoût très important nous oblige à revoir le projet. Il va devoir être modifié pour rester dans une enveloppe budgétaire acceptable pour la commune. D'autant qu'avec les inondations du 13 octobre, un investissement non prévu va devoir être fait sur le budget 2015.

Déchets/Tri sélectif

Roseline GORLIER : Les gens mettent tout et n'importe quoi dans les poubelles car les signalétiques ne sont pas explicites.

Muriel HENRY : L'AGGLO vient de créer une Police Environnementale avec 10 postes.

André JULLIEN : Ils seront là pour palier à l'incivisme, en contact avec le Maire et viendront en renfort à la Police Municipale.

Question : Existe-t-il un arrêté municipal disant que les poubelles sont personnelles ?

André JULLIEN : Non, les containers de l'AGGLO sont pour tout le monde et ne sont pas attitrés.

Question : Peut-on ajouter un container de tri sélectif au Pigeonnier ?

Muriel HENRY : Cela n'est pas possible au cœur du Pigeonnier car le camion collecteur ne passe pas.



Remarque : Le tri sélectif du Valla de Rigon quand il pleut, on patauge.

Sécurité/Circulation/Stationnement

Concernant la demande de ralentisseurs sur le chemin de Trets. Il faut reformuler la demande.

José MORALES : Après examen de la vitesse, 87 % des véhicules dépassent la vitesse autorisée
Sortie du village couverture caniveau.

Il y a une écoute. On avance chemin du Pigeonnier, avenue Marcel Long, Ste Baume, Nous sommes plutôt optimistes. La DDTM a changé de philosophie.

Un habitant signale qu'au chemin de Vallat de Rigon la vitesse est excessive, et les gens prennent le sens interdit.

Muriel HENRY : Nous avons installé dans un premiers temps des radars pédagogiques, maintenant nous allons passer aux radars et aux sanctions par verbalisation.

Le flux du chemin de Trets est de 1500 véhicules par jour.

Guy TEZIER : On peut envisager des dos d'ânes chemin de Valla de Rigon

Roseline GORLIER : A l'entrée du Pigeonnier il y a écrit « Ecole des Hameaux », il faut faire un affichage pour empêcher de prendre le sens interdit.

Question : Des véhicules stationnent devant le portail à côté de l'école.

Carine PONTET : Nous allons nous mettre d'accord avec Services Techniques et mettre des signalétiques.

Renée FIORE : Les lycéens déposés en face de la pharmacie remontent dans la nuit, or le chemin est obscur

Muriel HENRY : Il y a une action à mener avec le bus à la demande

Muriel HENRY : Il faut mettre une chasuble et voir avec les bus de l'AGGLO pour faire une extension de service

Question : A Médiazur, quatre fois par jour, des personnes marchent en groupe pour prendre le bus
Pourquoi le bus ne va pas les chercher ?

Serge COUCOULIS : Devant Médiazur il n'y a pas de place pour s'arrêter. Cela a déjà été demandé.

André JULLIEN : Il faut qu'ils remontent au point d'arrêt pour bus à la demande.

Véronique ESQUIROL : La directrice va être rencontrée pour expliquer cette situation.

Question : Tous les lampadaires clignotent.

Muriel HENRY : Quand il y a des problèmes, contactez les Services Techniques.

Pluvial

Question : Plusieurs fois par nuit il faut enlever les aiguilles de pin des avaloirs

Guy TEZIER : Quand on peut, on essaye de faire du préventif, mais ce n'est pas toujours faisable. Il faut intervenir en amont

Guy TEZIER : Une étude est lancée pour créer deux grilles avaloirs et raccorder sur le pluvial en bas de la petite route de l'école. Aujourd'hui il n'y a pas de liaison.

Roseline GORLIER : Sur le pluvial de Valla de Rigon on s'est aperçu que l'eau passe à côté de l'avaloir, à cause de l'affaissement de la chaussée.

José MORALES : C'est la priorité du budget 2015, après une étude qui est en cours sur toute la commune.

Brûlages des végétaux

Question : Nous n'avons plus le droit de brûler les déchets ?

Sylvain CAMOIN explique la nouvelle législation

Carine PONTET : Les personnes qui possèdent des oliviers et apportent leur récolte à la coopérative sont dispensées.

En cas de doute et de questionnement sur le brûlage des végétaux se rapprocher de la Police Municipale ou de Sylvain Camoin en Mairie.

La séance est levée à 20h30